



N° 031 / FSECSG/2023

Madame la Cheffe de Service de Scolarité,
Messieurs les Chefs de Service de Scolarité de la faculté FSECSG

Objet : Nouvelle procédure d'authentification

Madame, Messieurs,

Suite au courrier du vice recteur qui date du 08/05/2023, qui consiste à réorganiser la procédure d'authentification des documents des étudiants, il est porté à la connaissance des chefs de services des scolarités (sciences économiques, sciences commerciales, sciences financières et sciences de gestion) que la nouvelle procédure est comme suite :

- 1- Veillez à ce que les relevés de notes soit au format paysage ;
- 2- Erreur du (R) pour République Algérienne et l'année universitaire ;
- 3- pour les licenciés classique l'authentification de leurs relevés de notes pas plus de six(06) inscriptions ;
- 4- Pour les étudiants licenciés en LMD l'authentification de leurs relevés de notes pas plus de cinq (05) inscriptions ;
- 5- Pour les étudiants diplômés en master l'authentification de leurs relevés de notes pas plus de trois (03) inscriptions ;
- 6- copie du bac, licence et master ;
- 7- copie de congé académique (sauf pour les étudiants concernés) ;
- 8- copie du transfert (sauf pour les étudiants concernés) ;
- 9- copie de reprise d'étude (sauf pour les étudiants concernés) ;
- 10- copie de demande d'inscription pour bac antérieur (sauf pour les étudiants concernés) ;
- 11- Reçu de la plateforme Progres ;
- 12- Le **dépôt et le retrait** des documents se fait au niveau de la scolarité de la faculté face du bureau de vice doyenne.

Le Chef de service de scolarité de la Faculté
M. MEBARKI Kaci

